

## **UN OBSERVATOIRE DES PECHEES, POURQUOI ET COMMENT ?**

**Pierre Chavance et Abdoulaye Diallo<sup>a</sup>**

### **I - INTRODUCTION**

Suite à une période caractérisée par des programmes de recherche diversifiés concernant à la fois l'étude des contraintes biologiques, économiques et sociales du développement de la pêche artisanale en Guinée, le Centre National des Sciences Halieutiques de Boussoura en collaboration avec l'Orstom s'est orienté vers la mise sur pied d'un système d'information durable sur le secteur de la pêche : l'Observatoire des Pêches. Corrélativement à la mise en valeur des multiples connaissances amassées lors de la période écoulée, on attend de ce dispositif une meilleure efficacité de la Recherche (pertinence des programmes, cumulativité des connaissances, amélioration des compétences) et de la Gestion (identification des objectifs de gestion, mise en place des aménagements, respect des réglementations, minimisation des conflits) (Chavance et Diallo, 1993).

Ne disposant pas sur place de toute l'expertise nécessaire et la notion d'Observatoire en Halieutique revêtant un certain caractère de nouveauté, nous avons fait appel à la collaboration de collègues scientifiques et de gestionnaires en leur posant la série de six questions qui suit :

- Quelles sont, d'après vous et d'après les résultats de vos recherches, les évolutions du secteur de la pêche que vous avez identifiées et qui mériteraient d'être suivies dans le cadre d'un dispositif de type Observatoire ?

- Selon vous, quels sont les indicateurs (variables ou combinaisons de variables) les plus pertinents qui mériteraient d'être collectés de façon récurrente dans le cadre d'un Observatoire des pêches pour une compréhension et un suivi satisfaisant de ces évolutions.

- Selon vous, quels sont les problèmes de recherche qui constituent éventuellement un obstacle à la mise sur pied d'un dispositif de type Observatoire? Ou plus à la notion même d'observation continue dans le secteur

---

<sup>a</sup> ORSTOM, BP 1984, CONAKRY, République de Guinée

des pêches ? Et quelles recherches vous semblerait-il nécessaire d'entreprendre en priorité ?

- De quels apports de quelles autres disciplines avez-vous ou auriez-vous besoin dans le cadre d'un tel dispositif ? Pourquoi faire ?

- Pensez-vous qu'un tel dispositif mériterait de suivre une ou plusieurs étapes pour sa mise sur pied ? Laquelle ou lesquelles ? Pourquoi ?

- Partant du rôle de ce dispositif dans le secteur des pêches, quelles sont selon vous les productions (documentations, publications...) et services divers que l'Observatoire pourrait fournir ? Pour la recherche ? Pour les décideurs ?

Sur 78 exemplaires du questionnaire expédiés, nous avons reçu 33 réponses, en grande majorité bienveillantes et nous encourageant dans la voie du projet<sup>b</sup>. Les disciplines les plus interpellées, si l'on en juge par leur taux de réponses respectif, sont, par ordre décroissant, les biostatisticiens, les économistes et les biologistes ; les socio-anthropologues ont été peu nombreux à nous répondre.

## II - RESULTATS D'ENQUETE

### A - Les évolutions pertinentes, les indicateurs

Sept évolutions du secteur de la pêche ont paru devoir, en priorité, attirer l'attention de l'Observatoire des pêches. Il s'agit de :

1/ **L'environnement.** La productivité du milieu marin et celle des ressources marines sont le résultat d'équilibres dynamiques complexes. Des changements, même subtils dans les paramètres de base de cet environnement (température, salinité, vents, courants, débit des fleuves, upwelling) peuvent avoir des conséquences notables sur les ressources et leur disponibilité. Ces changements doivent être suivis de façon à pouvoir distinguer parmi les modifications survenues dans l'état des stocks, celles liées à l'exploitation susceptible d'être adaptée et celles d'origine environnementale.

---

<sup>b</sup> Nous remercions tout particulièrement : Andro M., Bouju S., Brethes J.C., Breton Y., Caverivière A., Charles-Dominique E., Chhun B., Cury P., Dem M., Diallo O., Diallo M., Domain F., Doumbouya A., Durand J.R., Ferraris J., Fontana A., Fonteneau A., Garcia S., Gascuel D., Kaba A., Laloë F., Le Fur J., Lesnoff M., Lootvoet B., Milimoro R., Morize E., N'Goran Y.N., Pauly D., Ramsay M., Solié K., Traoré S., Troadec J.P., Turgeon J. Nos remerciements vont également à M. Jollivet et F. Hématy (Groupe de Recherches sociologiques de Nanterre, Université de Nanterre) pour leur conseils et nous avoir inspiré l'esprit de ce questionnaire.

2/ **L'état des stocks.** Les ressources exploitées subissent des modifications suite à l'exploitation et l'objet même de la gestion rationnelle des stocks est de permettre de ne prélever sur la ressource qu'une partie de la biomasse produite.

L'exploitation induit des changements dans l'abondance des stocks, dans leur structure démographique même et parfois dans leur répartition spatiale. Par le jeu des stratégies de pêche et des espèces cibles des différentes pêcheries, des changements dans les compositions spécifiques sont aussi à attendre. Un suivi de l'état des stocks doit permettre de percevoir ces changements dans l'abondance, la répartition, la composition et la structure de ces stocks.

3/ **Les systèmes techniques et les pratiques de la pêche.** La capacité des pêcheurs à prélever la ressource halieutique et donc à induire des mortalités par pêche peut se modifier de façon importante. Ces changements, s'il sont incorrectement appréciés, nous interdisent d'évaluer de façon satisfaisante l'impact de la pêche sur les ressources halieutiques. Il est indispensable d'observer ces évolutions qui peuvent également nous interdire de percevoir les modifications en cours dans les conditions économiques et sociales de l'exercice de la pêche.

4/ **L'économie de la pêche.** La pêche et toutes ses activités connexes sont des activités à caractère économique. La rentabilité financière des activités liées à la pêche constitue une des clefs de la dynamique du secteur à travers les diverses opportunités d'investissement perçues par les opérateurs. Le secteur des pêches crée une certaine quantité de richesse qui est ensuite répartie, de façon plus ou moins satisfaisante entre les différents acteurs du système. Ainsi les conditions économiques de la pêche doivent être attentivement suivies : elles constituent le moteur de la dynamique du système.

5/ **Les conditions sociales de l'exercice de la pêche.** Les activités liées à la pêche sont pratiquées par différents groupes sociaux, tant au sein du système productif que de la transformation et de la commercialisation. Ces groupes relèvent de logiques identitaires et de fonctionnements qui leur sont propres et entretiennent entre eux des rapports souvent originaux. L'ensemble de ces particularités intra et inter groupes crée des contraintes et des synergies qui déterminent en partie les développements susceptibles d'intervenir dans le secteur. La méconnaissance des conditions sociales des activités liées à la pêche est à l'origine de bien des échecs de projets dans les pays en voie de développement.

6/ **La politique sectorielle.** A l'échelle d'un pays, la situation et les possibilités de développement d'un secteur économique tel que la pêche découlent en bonne partie des options prises dans le cadre d'une politique sectorielle. Cette politique s'exprime par des choix affichés de priorités de développement et d'investissements ; des plans d'action conséquents sont parfois identifiés.

7/ **L'utilisation de l'espace.** Les activités liées à la pêche s'inscrivent toutes dans un certain espace (marin ou terrestre) porteur de contraintes et enjeu de multiples concurrences. La dimension spatiale de ces activités (zones de pêche, migrations, circuits de commercialisation, infrastructure...) constitue, de plus en plus souvent, une des clés de l'aménagement notamment à travers le développement des notions d'allocation des ressources et de l'espace, d'aménagement intégré des zones côtières et de gestion des écosystèmes.

La question concernant les indicateurs permettant de suivre ces évolutions est très certainement la plus difficile du questionnaire et méritait, pour y répondre, une réflexion approfondie. Les réponses n'ont pas été totalement satisfaisantes, une liste préliminaire a cependant pu être constituée (Chavance et Diallo, 1995).

## **B - Les problèmes de recherche**

L'Observatoire n'a pas vocation première à faire lui-même de la Recherche ; plusieurs personnes ont jugé utile de le préciser très clairement. La notion d'Observatoire en tant que dispositif à long terme pose par ailleurs, selon certains, un problème de fond qui peut se résumer de la façon suivante : Sommes-nous en mesure, aujourd'hui, d'identifier de façon satisfaisante les bonnes questions qui se poseront demain ? L'Observatoire, en fixant à un moment donné les critères d'observation d'une réalité complexe ne favorise-t-il pas une certaine rigidité ? Formulé différemment : on ne peut rechercher que ce que l'on a déjà plus ou moins perçu. Pour remédier à cette possible dissipation de la pertinence de l'Observatoire, avec le temps et l'évolution des connaissances, il est conseillé de veiller à ce que l'Observatoire soit très proche de la Recherche et de la Gestion afin de suivre et intégrer l'évolution progressive des questions que posent chercheurs, gestionnaires et acteurs du secteur. En définitive, il nous semble que ces deux points de vue confirment la vocation essentielle de ce dispositif : le suivi et la compréhension de la dynamique des exploitations halieutiques. L'Observatoire n'a pas vocation à faire de la Recherche mais il est particulièrement proche de celle-ci. Il est de plus évident que l'Observatoire

constitue un cadre et un appui remarquable pour le développement de recherches et ceci avec un coût marginal modéré ; certaines études ne deviendront possibles que grâce à l'appui de ce dispositif.

Quelques domaines d'études relevant de la Recherche mais qui intéressent de façon particulière l'Observatoire des pêches nous ont été signalés :

- les recherches méthodologiques en statistique, analyse de données, modélisation, informatique et aide à la décision.

- les recherches pluridisciplinaires sur le système pêche.

- les recherches sur les processus et notamment sur : les relations entre l'environnement (global ou local, naturel ou anthropisé), la productivité marine et la dynamique des ressources ; -sur les fondements de la dynamique des pêcheries ; -sur la dynamique des écosystèmes halieutiques et -sur les déterminants des fluctuations des ressources instables.

### C - Les disciplines nécessaires

L'ensemble des réponses a mis en avant la nécessaire pluridisciplinarité du dispositif dans la mesure où il aborde une diversité de déterminants biologiques, économiques et sociaux du secteur de la pêche. Le coeur de l'Observatoire fait appel aux quatre disciplines ou champs disciplinaires que sont : - *l'écologie*, - *la biologie et la dynamique des populations exploitées*, - *l'économie des pêches*, - *la socio-anthropologie*. Par ailleurs, l'excellence technique requise par le dispositif a également été soulignée notamment en matière de collecte, gestion et traitement des données. *La statistique* et *l'informatique* sont par conséquent deux disciplines particulièrement impliquées.

### D - Les étapes

On peut retenir quatre points importants concernant la mise en place de l'Observatoire : **Des objectifs clairs**. En tout premier lieu, les objectifs de l'Observatoire doivent être clairement identifiés ainsi que les questions auxquelles il doit permettre de répondre en priorité. **Une dimension appropriée**. Si les objectifs de l'Observatoire et les questions posées doivent être ambitieux, l'attention est attirée sur la nécessité, dès la conception, de correctement dimensionner le dispositif. Il doit notamment être en rapport avec l'importance du secteur dans l'économie nationale. **Un développement progressif**. La démarche la plus sage est une démarche progressive et pragmatique qui consiste à partir d'un dispositif léger articulé autour de questions simples, en un élargissement

progressif du champ de vision de l'Observatoire. En revanche, dès son démarrage, le dispositif devra bien prendre en compte les aspects pratiques (statistiques et informatiques) des fonctions de collecte, gestion et traitement des données ainsi que la fonction de restitution des informations. Les **bilans périodiques**. La mise en place du dispositif et son développement devra comporter une série d'étapes mesurables.

### **E - Le traitement de l'information et les productions**

Trois types de production ont été signalés qui correspondent en fait à trois niveaux successifs du traitement de l'information. Il s'agit d'un premier niveau que l'on peut qualifier de simple compilation de données, d'un second qui produit, lui, des analyses simples et enfin d'un troisième correspondant à des études plus approfondies de nature scientifique. Les avis sont partagés sur le niveau de traitement auquel doit se limiter le dispositif. En fait, si l'Observatoire est unanimement perçu comme un dispositif d'appui à la fois à la Recherche et à l'Administration, ses types de production dépendront de l'appui qu'il est souhaitable d'apporter respectivement à ces deux composantes dans le contexte national où il s'inscrit.

### **F - L'organisation**

L'Observatoire devra être basé sur une organisation et un fonctionnement qui assurent une forte implication de ses utilisateurs, l'Administration, la Recherche et la Profession. Cette implication est la meilleure garantie d'un retour d'information de qualité vers les utilisateurs, d'une bonne acceptabilité des avis et d'une (re)vitalisation des systèmes de collecte de données.

## **III - CONCLUSION**

Cette enquête auprès de scientifiques et gestionnaires nous a permis de noter la grande cohérence des réponses entre elles. Des contradictions nombreuses nous auraient fait douter du bien fondé de l'approche ou tout au moins de son opérationnalité. Ces contradictions sont rarissimes et ne concernent, nous l'avons vu, que le niveau de traitement de l'information par l'Observatoire. La pratique devrait maintenant nous permettre de préciser et approfondir nombre de ces points.

## BIBLIOGRAPHIE

- CHAVANCE (P.) et DIALLO (A.), 1993 - *Suivi et compréhension de la dynamique des exploitations halieutiques*. Premières réflexions sur la notion d'Observatoire des pêches. Séminaire Orstom/Ifremer, Questions sur la dynamique de l'exploitation halieutique, Montpellier, 6-8/09/1993.
- CHAVANCE (P;) et DIALLO (A.), 1995. *Une enquête sur la notion d'Observatoire des pêches*. Doc. scient. cent. nat. Sci. Halieut. Boussoura, 28, 18-29 p.